

Vendredi
02
Fev 2018

n°398

93

Futsal : rappel des règles importantes

Nous vous rappelons que le port effectif des protège-tibias est **OBLIGATOIRE** pour tous les joueurs (y compris le gardien de but) sur vos rencontres de FUTSAL, comme le stipule l'article 16.3 du règlement sportif du District. L'arbitre est en droit de refuser la participation d'un ou des joueurs sans protège-tibias.



Il en est de la sécurité de vos joueurs, alors nous comptons sur vous afin de les sensibiliser sur ce point.

Par ailleurs, nous avons constaté aussi que certains joueurs évoluent avec des maillots sans numéros ou partiellement effacés.

L'équipement d'un joueur doit comprendre:

- Un maillot numéroté avec des manches (courtes ou longues)
- un short
- des chaussettes hautes
- des protège-tibias
- des chaussures

infos District...infos District...infos District

INFORMATIONS GENERALES

PAGES 2 à 3 : Infos District.

PAGES 4 à 11: PV Commission Sportive Générale.

PAGES 12 à 16: PV Commission Départementale des Statuts et Règlements.

PAGE 17: Informations Générales du District.

La belle opération d'Aubervilliers

La JA Drancy peut nourrir d'énormes regrets de son match nul concédé ce samedi 27 Janvier 2018 à domicile face à Viry. Dominateurs, les hommes de Malik Hebbar et Yannick Floch avaient fait le plus dur en ouvrant le score par Guillaume Khouss (21e), mais n'ont pas réussi à faire le break et ont concédé un penalty en toute fin de match transformé par Walid Achour.



Un résultat qui permet aux Drancéens de reprendre la 6e place avec deux matchs en retard.

[La réaction des coaches: ici](#)

ELUE DE PERMANENCE :

Madame Djaimila BENSLIMANE sera à votre écoute durant ce week-end pour tous les problèmes que vous pourriez avoir lors de vos rencontres des **03 et 04 février 2018**.

Vous pouvez la contacter au **06 50 13 11 45**.



infos District...infos District...infos District

Le FC Les Lilas s'impose et rejoint Pantin en tête du championnat de D1

Match en retard en ce dimanche 28 Janvier avec le FC Les Lilas qui recevait la lanterne rouge du championnat de D1 le Cosmos Saint-Denis et qui s'est imposé sur le score de 4 buts à 0 grâce à des buts de Sega Gueye (25e), Moussa Bidanessy (25e, 50e) et Morobe Traoré (87e).

Réaction de Mickaël Magne pour le FC Les Lilas : *"On a fait un match sérieux malgré un terrain qui est devenu compliqué au fil des minutes. On avait quelques absents importants en raison de longues blessures mais on a su quand même être sérieux et rigoureux malgré beaucoup de déchets techniques. Le match s'est déroulé dans un superbe état d'esprit merci à Michel et Morad, je leur souhaite bonne continuation".*



3ème tour du FFU13 du 03 février 2018

En cliquant sur les liens ci-dessous, vous trouverez les modalités administratives pour ce 3ème tour qui se déroulera le samedi 03 février 2018.

Le rdv est fixé à 13h00 sur les sites d'accueil pour un début à 14h00.

[3ème tour FFU13](#)

[Coordonnées des clubs](#)

[Feuille de matchs](#)

[Jour de coupe club en amont V1](#)

[Jour de coupe](#)

[Règlement 2017/2018](#)

[Rencontre feuille de match](#)



Commission Sportive Générale

02 Février 2018

Réunion du 2 Février 2018

Nouveau décompte des points à partir de cette saison :

Match gagné : **3 points**

Match nul : **1 point**

Match perdu : **0 point**

Erreur administrative de la part du club : **0 point**

Pénalité, forfait : **-1 point**

Feuille de Match Informatisée

Toutes les catégories sont concernées par la FMI hormis les Critériums U13, U11 et U16 F pour cette saison ainsi que la D1 Féminines.

Les matches de Coupes s'effectuent sur format papier.

. En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,

. En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

. En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Pour les rencontres pour lesquelles il est recouru à une feuille de match papier (notamment pour les compétitions en cas de défaillance de la Feuille de Match Informatisée) : la présentation des licences est effectuée sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle(s)-ci. Dans ce cas :

- Il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football ou la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complété dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

- L'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition même si le club adverse ne dépose pas de réserves.

Si un joueur ne présente pas sa licence dans les conditions susvisées, le club doit présenter :

- une pièce d'identité comportant une photographie ou la copie de cette dernière si elle permet d'identifier le joueur concerné, la copie d'une pièce d'identité étant toutefois considérée comme une pièce d'identité non officielle et étant saisie par l'arbitre dans les conditions définies à l'alinéa 3 du présent article.

- la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F. ou

Commission Sportive Générale

02 Février 2018

un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.

En résumé :

FMI : Tablette du club recevant

Feuille de match papier :

Sur Footclubs Compagnon (application)

ou

Licences imprimées par le club sur papier

ou

Présentation pièce d'identité avec photo et demande de licence 2017/2018 ou certificat médical

Matches remis

Seniors

D1 St Denis Us 2/Stade de l'Est : 25/2/18
D1 Cosmos Fc/Sevran Fc : 25/2/18
D1 As Bondy/Stade de l'Est : 18/2/18
D1 Stade de l'Est/Ofc Pantin : 4/3/18
D1 Fc Les Lilas 2/Flamboyants de Villepinte : 4/3/18
D2 A Fc Montfermeil 2/Fc Bourget : 18/2/18
D2 A Fa Le Raincy/Fc Aulnay : 18/2/18
D2 B Af Epinay 2/Pierrefitte Fc : 25/2/18
*D2 B Es Stains/Villepinte Fc : date à fixer
D2 B Fc Noisy le Grand 2/Espérance Aulnaysienne 2 : 18/2/18
D2 B Usm Gagny/Af Epinay 2 : 18/2/18
D3 A As Paris/Fc Solitaires Paris Est 2 : 4/3/18
D3 A Cs Villetaneuse/As La Courneuve 2 : 4/3/18
D3 A Af Bobigny 3/Gournay Fc : 18/2/18
D3 A Af Bobigny 3/Bagnolet Fc 2 : 25/2/18
D3 A As Paris/Cs Villetaneuse : 25/2/18
D3 A Fc Coubronnois/Bagnolet Fc 2 : 18/2/18
D3 A Jeunes Pavé Neuf/Af Bobigny 3 : 4/3/18
D3 A Fc Coubronnois/Cs Villetaneuse : 22/4/18
D3 B Sc Dugny/As Bondy 2 : 25/2/18
D3 B Espérance Paris 19è 2/Ofc Couronnes : 18/2/18
D3 B Neuilly Plaisance Sports/Sc Dugny : 18/2/18
*D3 B Es Stains 2/Villepinte Fc 2 : date à fixer
D3 B Esd Montreuil/As Bondy 2 : 18/2/18
D4 A As Paris 2/As Paris 18 : 25/2/18
D4 A Js Bondy/As Paris 2 : 18/2/18
D4 A Cosmos Fc 2/Usm Audonienne 2 : 18/2/18
D4 A Fc Coubronnois 2/Afc Ile St Denis : 18/2/18
D4 B Vaujourns Fc/Cs Berberes : 18/2/18
D4 B Vaujourns Fc/Fa Le Raincy 2 : 25/2/18

Commission Sportive Générale

02 Février 2018

D4 B Vaujours Fc/Flamboyants de Villepinte 2 : 4/3/18
D5 A Vaujours Fc 2/As Stains 93 2 : 25/2/18
D5 A Vaujours Fc 2/St Denis Fc : 15/4/18
D5 B Etoiles d'Auber/Ofc Couronnes 2 : 18/2/18
D5 C Esc Paris 20è/Paris International : 4/3/18

U19

D1 Fc Romainville/Fc Les Lilas : 4/3/18
D2 A Ol Noisy le Sec Banlieue 93 2/Cosmos Fc : 18/2/18
D2 A Noisy le Grand Fc/Ofc Couronnes : 18/2/18
D2 A As Bondy/Es Stains : 25/2/18
*D2 B : Usm Gagny/Tremblay Fc : date à fixer
D3 A Sfc Neuilly 2/Championnet Sports : 25/2/18
*D3 A Championnet Sports/Ofc Pantin : date à fixer
D3 B Esd Montreuil/St Denis Us 2 : 11/2/18
D3 B Espérance Paris 19è 2/Esd Montreuil : 18/2/18
D3 B As Stains 93/Esd Montreuil : 4/3/18
D3 C So Rosny/Af Paris 18 : 4/3/18
D3 C Us Paris 11/Epp Gervaisienne : 4/3/18
D3 C Vaujours Fc/Neuilly Plaisance Fc : 22/4/18
D3 C Epp Gervaisienne/Esc Paris 20 : 25/2/18
D3 C Esc Paris 20/Us Paris 11 : 18/2/18
D3 C Vaujours Fc/Us Paris 11 : 15/4/18
D3 C Neuilly Plaisance Fc/So Rosny : 18/2/18
D3 C Esc Paris 20è/Vaujours Fc : 4/3/18
D3 C Neuilly Plaisance Fc/Af Paris 18 : 15/4/18

U17

D3 A Espérance Aulnaysienne 2/Neuilly Plaisance Sports : 18/2/18
D3 A Csm Ile St Denis/Espérance Paris 19è 2 : 25/2/18
D3 A Neuilly Plaisance Sports/Championnet Sports : 15/4/18
D3 A Championnet Sports/Espérance Aulnaysienne 2 : 25/2/18
D3 B Sfc Neuilly 2/Antillais de Paris 19è : 18/2/18
D4 A As Bondy 2/Fa Le Raincy 2 : 25/2/18
D4 A Af Bobigny 3/As La Courneuve : 4/3/18
D4 B Rsc Montreuil 2/Pierrefitte Fc : 15/4/18
D4 B Rsc Montreuil 2/Usm Audonienne : 25/2/18
D4 B Fc Coubronnois/Rsc Montreuil 2 : 22/4/18
D4 C As Jeunesse Aubervilliers 2/Us Paris 11 2 : 18/2/18
D4 C Af Paris 18 2/Epp Gervaisienne : 18/2/18
D4 D Neuilly Plaisance Fc/Ca Romainville : 4/3/18
D4 D Csl Aulnay 3/Uf Clichois 2 : 18/2/18
D4 D Cms Pantin/Cs Villetaneuse 2 : 25/2/18
D4 D As Paris/Cms Pantin : 18/2/18
D4 D Cms Pantin/Sc Dugny : 4/3/18
D4 D Vaujours Fc/Cms Pantin : 29/4/18
D4 D Neuilly Plaisance Fc/Vaujours Fc : 18/2/18
D4 D Vaujours Fc/Cs Villetaneuse 2 : 1/4/18

Commission Sportive Générale

02 Février 2018

D4 D Vaujours Fc/As Paris : 4/3/18

U15

D1 Ja Drancy 2/Csl Aulnay : 17/3/18
D1 Csl Aulnay/As Jeunesse Aubervilliers 2 : 17/2/18
D3 A Vaujours Fc/Ja Drancy 3 : 17/2/18
D3 A Vaujours Fc/Fc Aulnay : 24/2/18
D3 A As Bondy 2/Tremblay Fc 2 : 17/2/18
D3 A Vaujours Fc/Tremblay Fc 2 : 17/3/18
D4 A Noisy le Grand Fc/Ol Noisy le Sec Banlieue 93 2 : 17/2/18
D4 B Csm Ile St Denis/Af Paris 18 : 24/2/18
*D4 B Af Paris 18/Pierrefitte Fc : date à fixer
D4 C Us Paris 11/St Denis Us 3 : 17/2/18
D4 C As Bondy 3/Ca Romainville : 17/2/18
D4 D Neuilly Plaisance Sports/Epp Gervaisienne : 17/2/18
D4 D As Paris/Antillais de Paris 19è : 24/2/18
D4 D Enfants de la Goutte d'Or/Neuilly Plaisance Sports : 31/3/18
D5 A Es Stains 2/Paris International : 17/2/18
D5 D Neuilly Plaisance Sports 2/Csl Aulnay 3 : 17/2/18
D5 C Neuilly Plaisance Fc/Ofc Couronnes 4 : 17/2/18
D5 D Neuilly Plaisance Fc/Es Parisienne 3 : 24/2/18
D5 D Cms Pantin 2/Neuilly Plaisance Sports 2 : 3/3/18

Anciens

D2 A Electricité de Paris 2/Fc Coubronnais : 25/2/18
D2 A Fc Livry Gargan/Fc Coubronnais : 4/3/18
D2 A Fc Coubronnais/Tremblay Fc 2 : 18/2/18
D2 A Fc Coubronnais/Villemomble Sports : 15/4/18
D2 B Amicale Mauriciens/Avd : 25/2/18
D2 B Af Epinay 2/Avd : 18/2/18
D3 A Uf Clichois 2/Antillais Aulnay : 25/2/18
D3 A Acs Jwa Di Jwé 93/So Rosny 2 : 18/2/18

Super Vétérans

Poule A Uf Clichois/Es Stains : 18/2/18
Poule A Sfc Neuilly/Tremblay Fc : 18/2/18
Poule A Bagnolet Fc/Stade de l'Est : 18/2/18
Poule B Sc Buttes Chaumont/Antillais Aulnay : 18/2/18
Poule B 52421.1 Neuilly Plaisance Sports/Villepinte Fc : 18/2/18
Poule B Antillais Aulnay/Espérance Paris 19è : 25/2/18
Poule B Antillais Aulnay/Fc Aulnay : 4/3/18
Poule B Neuilly Plaisance Sports/Gournay Fc : 4/3/18
Poule C Esd Montreuil 2/Villemomble Sports : 18/2/18
Poule C Noisy le Grand Fc/Fc Coubronnais : 22/4/18
Poule B Bagnolet Fc 2/Gournay Fc : 25/2/18
Poule B Antillais Aulnay/Ja Drancy : 22/4/18
Poule C Fc Coubronnais/Fc Noisy le Grand : 25/2/18

Commission Sportive Générale

02 Février 2018

Poule C Fc Coubronnais/Aspp Villepinte : 18/2/18
Poule C Fc Coubronnais/Vaujourns Fc : 4/3/18
Poule C St Denis Us/Fc Villepinte 2 : 18/2/18
Poule C Vaujourns Fc/Blanc Mesnil Sf 2 : 18/2/18
Poule C Vaujourns Fc/Aspp Villepinte : 25/2/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/As Mur Rideau : 25/2/18
Poule D Tremblay Fc 2/Es Parisienne : 11/2/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/Es Parisienne : 18/2/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/Af Epinay : 4/3/18

Futsal

D1 Cité Sport et Culture/Sporting République : 31/3/18
D1 Noisy le Grand Futsal/Paris Lilas Futsal : date à fixer
D1 Blanc Mesnil Sf/Es Parisienne : 13/2/18
D1 Paris Lilas Futsal/Ab St Denis : 10/3/18
D1 Cité Sport et Culture/Ac Montreuil : 24/2/18
D1 Blanc Mesnil Sf/Sporting République : 13/3/18
D1 Ab St Denis/Paris Lilas Futsal : 24/2/18
D1 Paris Lilas Futsal/Afc Ile St Denis : 21/4/18
D1 Afc Ile St Denis/Sporting République : date à fixer
D1 Blanc Mesnil Sf/Ac Montreuil : date à fixer
D1 Drancy Futsal 2/Cité Sport Culture : 21/4/18
D1 Paris Lilas Futsal/As La Courneuve 2 : 5/5/18
D1 Drancy Futsal 2 :Afc Ile St Denis : 24/2/18
D1 Sporting Republique/Ac Montreuil : date à fixer
D1 Sporting République/Cité Sport et Culture : date à fixer
D1 Drancy Futsal 2/Es Parisienne : date à fixer
D2 A Paris 18 Futsal/Neuilly Futsal 2 : 3/5/18
D2 A Vivacité/Fc Sevrans : 10/3/17
D2 A Vivacité/As Romilly : 5/5/18
D2 A Neuilly Futsal 2/Vivacité : 10/2/18
D2 A Neuilly Futsal 2/Paris Sport Culture : date à fixer
D2 A Sevrans Fu 2/Paris Lilas Futsal 2 : 5/5/18
D2 A Sevrans Fu 2/Fc Sevrans : 21/4/18
D2 A As Romilly/Bagnolet Fc 2 : date à fixer
D2 A Sevrans Fu 2/As Jeunes Aulnay : 10/2/18
D2 A Paris Lilas Futsal 2/Espace Jeunes Charles Hermite 2 : date à fixer
D2 B Sport Ethique/Sevrans Fu 3 : 10/3/17
D2 B Vue d'Ensemble/Karma Fsc : 10/3/18
D2 B Karma Fsc/Sport Ethique : 5/5/18
D2 B Pierrefitte Fc 2/Karma Fsc : 10/2/18
D2 B Tallulah/Vue d'Ensemble : 30/3/18
D2 B Sport Ethique/Tallulah : 10/2/18
D2 B Tallulah/Fc Romainville : 9/3/18
D2 B Aulnay Nord Plus/Tallulah : 21/4/18
D2 B Vue d'Ensemble/Aulnay Nord Plus : 24/2/18
D2 B Karma/Cité Sport et Culture 2 : 17/3/18
D2 B Csc 2/Tallulah : 5/5/18
D2 B Us Métro Paris Nord/Tallulah : date à fixer

Commission Sportive Générale

02 Février 2018

D2 B Pierrefitte Fc 2/Sevran Fu 2 : 24/2/18
 D2 B Csc 2/Drancy Futsal 3 : 10/2/18
 D2 B Sport Ethique/Romainville Fc : date à fixer
 D2 B Cité Sport et Culture 2/Sport Ethique Livry : date à fixer

Seniors F

D1 St Denis Fc/Paris Arc en Ciel : date à fixer
 D1 St Denis Fc/Rsc Montreuil : date à fixer
 D1 St Denis Fc/Ab St Denis : 28/4/18
 D1 Féminin Villepinte/Ab St Denis : date à fixer
 D1 St Denis Fc/Vaujours Fc : date à fixer
 D1 Rsc Montreuil/Enfants de la Goutte d'Or : date à fixer
 D1 Vaujours Fc/Féminin Villepinte : 21/4/18
 D1 Vaujours Fc/Fc Paris Arc En Ciel : date à fixer
 D1 Féminin Villepinte/Rsc Montreuil : 28/4/18
 D1 Ab St Denis/Paris Arc En Ciel : 21/4/18
 D1 Ab St Denis/Villemomble Sports : 12/5/18
 D1 Enfants de la Goutte d'Or/Paris Arc En Ciel : 12/5/18

Feuilles de matches en retard

1ère demande :

Seniors Coupe **Uf Clichois**/Red Star Fc du 28/1/18
 Seniors Coupe **As Stains 93**/Rsc Montreuil du 28/1/18
 Cdm Coupe **Real Mayday Futbol**/Usm Audonienne du 28/1/18
 Cdm Coupe **Af Bobigny**/Benfica Portugais Paris 19è du 28/1/18
 Anciens Coupe **Electricité de Paris**/St Denis Us du 28/1/18
 U17 District Cup **Af Bobigny 2**/Blanc Mesnil Sf du 28/1/18
 U16 F Coupe **Csl Aulnay**/Stade de l'Est du 27/1/18
 U16 F Coupe **Us Paris XI**/Villemomble Sports du 27/1/18
 U16 F Coupe **Af Epinay**/Uf Clichois du 27/1/18
 U16 Poule A **Sc Dugny**/Bagnolet Fc du 27/1/18
 U16 Poule A **Oi Noisy le Sec Banlieue 93**/Af Paris 18 du 27/1/18
 U16 F Poule C **Fc Solitaires Paris Est**/As Bondy du 27/1/18
 U16 F Poule C **Ab St Denis**/Tremblayt Fc du 27/1/18
 15 D2 B **Af Bobigny 2**/Montfermeil Fc 2 du 27/1/18
 U15 D4 **Cms Pantin**/Es Parisienne 2 du 27/1/18
 U13 **Csl Aulnay**/Neuilly Plaisance Sports (équipe 4) du 27/1/18
 U13 **Esc Paris 20**/Antillais Paris 19è (équipes 1-2) du 27/1/18
 U13 **Enfants de la Goutte d'Or**/Fc Pantin (équipe 1) du 27/1/18
 U13 **Quartier St Bernard**/Red Star Fc (équipe 1) du 27/1/18
 U13 **Montfermeil Fc**/Uf Clichois (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
 U13 **Usm Gagny**/Fa Le Raincy (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
 U13 **Cs Villetaneuse**/Af Epinay (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
 U13 **Espérance Paris 19è**/Fc Romainville (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
 U13 **Af Paris 18 2**/St Denis Us (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18

Commission Sportive Générale

02 Février 2018

U13 **Villepinte Fc**/Espérance Aulnaysienne (équipe 1) du 27/1/18
U13 **Usm Audonienne**/Af Bobigny (équipes 1-2) du 27/1/18
U13 **Es Parisienne**/Csm Ile St Denis (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
U11 **Neuilly Plaisance Sports**/Csl Aulnay (équipe 3) du 27/1/18
U11 **Montreuil Souvenir**/St Denis Fc (équipe 1) du 27/1/18
U11 **Stade de l'Est**/Villemomble Sports (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
U11 **Fa Le Raincy**/Usm Gagny (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
U11 **Uf Clichois**/Montfermeil Fc (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
U11 **Af Epinay**/Cs Villetaneuse (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
U11 **Ofc Couronnes**/As Jeunesse Aubervilliers (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
U11 **Espérance Paris 19è**/Romainville Fc (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
U11 **Blanc Mesnil Sf**/Red Star Fc (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
U11 **As Bondy**/Ja Drancy (équipes 1-2-3-4) du 27/1/18
U11 **Ca Romainville**/Cms Pantin (équipes 1-2-3) du 27/1/18
U11 **Esc Paris 20è**/Drancy Fc (équipes 1-2) du 27/1/18
U11 **Espérance Paris 19è**/As Paris (équipes 5-6) du 27/1/18

2è demande :

U16 F Coupe **Bagnolet Fc**/Fc Aulnay du 13/1/18
U15 Coupe **As Bondy**/Fc Les Lilas du 13/1/18

3è et dernière demande :

U19 D2 A **BLANC MESNIL SF 2**/Villemomble Sports 3 du 14/1/18
U15 D5 A **UF CLICHOIS 3**/Romainville Fc 3 du 13/1/18
U13 Coupe **AS PARIS**/Bagnolet Fc du 13/1/18
U11 Coupe **COSMOS FC**/Cs Villetaneuse du 13/1/18
Futsal D1 **AC MONTREUIL**/Es Parisienne du 15/1/18
Futsal D2 B **DRANCY FUTSAL 3**/Vue d'Ensemble du 12/1/18

TERRAINS IMPRATICABLES –

Rappel de la procédure

Dans le cas où l'état d'un terrain de football ne permet pas de l'utiliser en raison de son impraticabilité à la date fixée par le calendrier officiel, l'autorité en charge de sa gestion (Mairie, Parc des Sports, Djs...) doit en informer officiellement le District par fax ou via l'adresse de messagerie : secretariat@district93foot.fff.fr au plus tard le Vendredi 12 heures pour un match se déroulant le week-end ou le dernier jour ouvrable 12 heures pour un match se déroulant un autre jour de la semaine.

Si le gestionnaire du terrain est une commune, le document officiel doit obligatoirement être signé d'un élu ou de toute autre personne ayant délégation du Maire sous peine de nullité.

Si l'information de non utilisation du terrain parvient après le délai réglementaire, les équipes et les officiels sont tenus de se présenter sur le terrain.

Il est établi une feuille de match qui est expédiée comme si le match avait eu lieu.

Il sera exigé l'envoi de l'attestation de fermeture du terrain par la Commune.

En aucun cas un club peut prévenir son adversaire de ne pas se déplacer s'il a connaissance de l'impraticabilité du terrain, la sanction est match perdu.

Commission Sportive Générale

02 Février 2018

De même pour l'établissement d'une feuille de match effectuée par téléphone ou autres en absence des équipes sur le terrain, celle-ci pourra être considérée comme une feuille de match de complaisance.

Calendrier : quand s'informer de l'état d'une rencontre ?

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet sur le site internet du District ou sur Footclubs le vendredi à 18h00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18h00 pour une rencontre programmée en semaine.

En effet des changements dans le déroulement d'une rencontre pouvant intervenir « à la dernière minute », il est préconisé de consulter l'état des rencontres de vos équipes dans le délai prévu dans les articles précités.

Commission Départementale des Statuts et Règlements

23 janvier 2018

Rappel : Les joueurs, éducateurs et dirigeants convoqués en Commission doivent se présenter devant les Commissaires munis de leurs licences ou en cas d'oubli, d'une pièce d'identité officielle, permettant à la Commission de s'assurer de leur identité.

Réunion du 23 Janvier 2018

Présents : M. Gérard VIVARGENT (Président), Mme Djaimila BENSLIMANE (CD), MM. Jamal SOUADJI, Marcel FRIBOULET, Manuel COBO, Mohamed RAOUADI (CDA).

Excusés : MM. Jack BLACHERE, Nordine BENSERRAI, Didier GIRAUDEAU.

Assiste : M. Eric TEURNIER (Administratif).

Seniors

D3 A 50330.1 Gournay Fc/Uf Clichois 2 du 17/12/17

La Commission,

Prend connaissance de l'e-mail de l'Uf Clichois en date du 22/1/18 dénonçant l'irrecevabilité de sa demande d'évocation concernant la rencontre en objet,

Rappelle que seul un appel peut éventuellement en modifier la décision initiale tout en précisant que l'appel ne peut être instruit que sur la procédure dans ce cas précis, soit sur la forme et non sur le fond.

D5 C 52697.1 Esc Paris 20è/Paris International du 14/1/18

La Commission,

Hors la présence de M. FRIBOULET qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,

Prend connaissance de la réclamation de Paris International sur le comportement de l'arbitre durant la rencontre pour la dire irrecevable sur la forme,

Considérant que la réclamation a été transmise le vendredi 19 janvier, celle-ci est hors délai d'une part et le corps de l'e-mail relate des faits de jeu et de discipline mais pas de réserve technique d'arbitrage d'autre part,

Considérant en outre que ce dossier est actuellement statué par la Commission de Discipline,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort

Rejette la réclamation de Paris International et transmet ce dossier à la Commission compétente en complément du dossier à instruire.

D5 C 50652.1 As Jeunes Pavé Neuf 2/Js Paris du 17/12/17

La Commission,

Hors la présence de M. FRIBOULET qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,

Prend connaissance de l'e-mail de M. BELABBES de la Js Paris convoqué lors de sa réunion du 9/1/18 s'excusant de son absence suite à une urgence hospitalière concernant la grossesse de son épouse.

Prend note et n'inflige pas d'amende sur l'absence de cette personne du club vues les circonstances.

Commission Départementale des Statuts et Règlements

23 janvier 2018

U19

D2 A 50751.1 As Bondy/Es Stains du 14/1/18

La Commission,

Hors la présence de M. SOUADJI qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Après lecture du rapport de l'Es Stains en date du 19/1/18 qui précise que le minibus a subi une panne à l'entrée de l'A86 empêchant l'équipe d'arriver au stade,

Constatant que l'élu de permanence a été averti,

Constatant qu'une facture du dépanneur BVA Services est jointe à l'e-mail,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit match à jouer à une date à fixer par la Csg avec frais d'arbitrage à la charge de l'Es Stains

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

U15

D2 A 51389.2 Usm Audonienne/Fcm Aubervilliers du 3/2/18

La Commission,

Prend connaissance de la demande d'inversion du Fcm Aubervilliers suite au forfait de son adversaire au match « aller » pour la dire recevable en la forme,

Après lecture de la feuille de match du 23/9/17 Fcm Aubervilliers/Usm Audonienne,

Constatant que le forfait de l'Usm Audonienne a été homologué,

Considérant l'article 23.8 du règlement sportif général du District 93,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Accorde l'inversion du match qui aura lieu sur les installations du Fcm Aubervilliers, les frais d'arbitrage restant à la charge de l'Usm Audonienne.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

U11

Coupe 55994.1 Esd Montreuil/Ac Montreuil du 13/1/18

La Commission,

Prend connaissance de l'e-mail de l'Esd Montreuil en date du 17/1/18 faisant part de messages de son adversaire adressés sur les réseaux sociaux,

Prend note, n'ayant pas compétence pour statuer, la réserve sur la qualification et la participation de l'ensemble de l'équipe de l'Ac Montreuil n'étant pas appuyée,

Commission Départementale des Statuts et Règlements

23 janvier 2018

Rappelle que tout club est en droit de poser des réserves, quelle que soit la compétition et appelle à plus de modération,
Transmet le dossier au Secrétariat Général pour éventuelle suite à donner.

FORFAITS

Forfait Coupe

U16 F Rsc Montreuil/**Blanc Mesnil Sf** du 13/1/18

U11 Rsc Montreuil/**Esc Paris 20** du 13/1/18

1^{er} forfait

Seniors F D1 Enfants de la Goutte d'Or/**St Denis Fc** du 13/1/18

U16 F Poule B Féminin Villepinte/**Enfants de la Goutte d'Or** du 13/1/18

2^e forfait

Seniors D4 A **As Paris 2**/Fc Coubronnois 2 du 21/1/18

U15 D5 A Fc Aulnay 2/**Sfc Neuilly 4** du 20/1/18

TOURNOIS

Neuilly Plaisance Sports Tournoi U10/U11 du 16/6/2018 : Non homologué, manque Règlement de la compétition, temps de jeu par équipe, nombre d'équipes ainsi que sur les litiges à statuer en dernier ressort.

Feuilles de matches non parvenues

Article 44 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis : Non envoi de la feuille de match après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou du site internet, un dernier envoi sera effectué sur la boîte électronique officielle du club avant sanctions, amende fixée dans l'annexe 3 du présent règlement et match perdu par pénalité pour en attribuer le gain au club visiteur.

Seniors D1 F **Villemomble Sports**/NAb St Denis du 9/12/17

U13 F Coupe **Af Bobigny**/Ja Drancy du 9/12/17

Dossiers en cours

Seniors D3 A Ofc Pantin 2/As Paris du 21/1/18 : Demande d'évocation de l'Ofc Pantin sur l'ensemble de l'équipe adverse susceptible d'être en état de suspension, en attente d'éventuels commentaires de l'As Paris, statué le 30/1/18

Seniors D3 A Ofc Pantin 2/As Paris du 21/1/18 : Réserve de l'Ofc Pantin sur l'ensemble de l'équipe adverse sur le nombre de mutés hors période, statué le 30/1/18

Seniors D3 A Ofc Pantin 2/As Paris du 21/1/18 : Réclamation de l'Ofc Pantin sur la participation et la qualification d'un joueur adverse, en attente d'éventuels commentaires de l'As Paris, statué le 30/1/18

U19 D1 Espérance Paris 19è/Cs Villetaneuse du 14/1/18 : Demande d'évocation de l'Espé-

Commission Départementale des Statuts et Règlements

23 janvier 2018

rance Paris 19è sur la participation d'un joueur adverse susceptible d'avoir joué alors que suspendu, en attente d'éventuels commentaires du Cs Villeteuse, statué le 30/1/18

U17 3D B Antillais de Paris 19è/Drancy Fc du 21/1/18 : Réserve technique d'arbitrage, transmis à la Cda, section Lois du Jeu

U17 D4 A Af Bobigny 3/Af Paris 18 du 21/1/18 : Demande d'évocation de l'Af Paris sur la participation d'un joueur adverse susceptible d'avoir évolué sous fausse identité, en attente d'éventuels commentaires de l'Af Bobigny

U17 D4 A Af Bobigny 3/Af Paris du 21/1/18 : Réclamations de l'Af Paris 18 sur la participation et la qualification de l'ensemble de l'équipe adverse, trois joueurs susceptibles d'évoluer avec l'équipe supérieure ainsi que sur la participation et la qualification des joueurs susceptible d'avoir joué deux matches en moins de quarante huit heures, en attente d'éventuels commentaires de l'Af Bobigny, statué le 30/1/18

U15 D2 A Espérance Paris 19è 2/Cosmos Fc du 20/1/18 : Réclamation du Cosmos Fc sur la participation de l'ensemble de l'équipe adverse susceptible d'avoir joué avec l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour, en attente d'éventuels commentaires de l'Espérance Paris 19è, statué le 30/1/18

U15 D4 C As Bondy 3/Us Paris XI du 20/1/18 : Réserve de l'Us Paris XI sur la participation de l'ensemble de l'équipe adverse susceptible d'avoir joué avec l'équipe première, celle-ci ne jouant pas ce jour, en attente de la feuille de match.

U13 Coupe Esc Paris 20è/Rsc Montreuil du 13/1/18 : Match non joué, Litiges entre les deux clubs, en attente de la feuille de match.

Cdm D1 Ofc Couronnes/Sevrans Fc du 21/1/18 : Demande d'évocation de l'Ofc Couronnes sur la participation d'un joueur adverse susceptible d'avoir joué alors que suspendu, en attente d'éventuels commentaires de Sevrans Fc, statué le 30/1/18

Anciens D2 B Pierrefitte Fc/Af Epinay du 14/1/18 : Litige sur le score du match, convocations pour le 30/1/18

Futsal D2 A Tallulah/Karma Fsc du 19/1/18 : Litiges divers sur la rencontre, convocations pour le 30/1/18

Feuille de match Informatisée (FMI)

- . **En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,**
- . **En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,**
- . **En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.**

Les Clubs mentionnés **en gras** sont les clubs sanctionnés.

Avertissement

U17 D3 B **Antillais de Paris 19è/OI Noisy le Sec Banlieue 93 2** du 14/1/18 Pas d'explications

U15 D5 E Antillais de Paris 19è 2/**Pierrefitte Fc 2** du 13/1/18 Pas d'explications

Anciens D1 **Sc Buttes Chaumont/Portugais Pierrefitte** du 14/1/18 Explications incomplètes

Commission Départementale des Statuts et Règlements

23 janvier 2018

Super Vétérans Poule A **Drancy Fc/Bagnolet Fc** du 14/1/18 Drancy Fc explications incomplètes ; Bagnolet Fc Pas d'explications.

Super Vétérans Poule A **Tremblay Fc/Blanc Mesnil Sf** du 14/1/18 Tablette réservée aux Super Vétérans toujours en panne, demande au club de vite procéder à l'achat de nouvelles tablettes ou les réparer.

Super Vétérans Poule C **Aspp Villepinte/St Denis Us** du 14/1/18 Pas d'explications

Amende - 100 Euros

Seniors D5 C Ca Romainville 2/**Montreuil Souvenir** du 14/1/18 Pas d'explications

U19 D3 C Epp Gervaisienne/**Pierrefitte Fc** du 14/1/18 Pas d'explications

U17 D4 C OI Montmartre Sports/**Bagnolet Fc** du 14/1/18 Pas d'explications

U15 D4 D **Antillais de Paris 19è/Sevrans Fc 2** du 13/1/18 Pas d'explications

U15 D5 E **Antillais de Paris 19è 2/Pierrefitte Fc 2** du 13/1/18 Pas d'explications

Anciens 2D B Csl Aulnay/**Antillais de Paris 19è** du 14/1/18 Pas d'explications

Match perdu par pénalité

U17 D4 D Csl Aulnay 3/**CMS PANTIN** du 14/1/18 Pas d'explications

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Les dossiers du week-end du 20 et 21 janvier seront traités le 30 janvier après explications des clubs n'ayant pas eu recours à la tablette.

Les clubs n'ayant pas répondu aux demandes officielles formulées par e-mail se verront systématiquement sanctionner pour absence d'explications.



District de la Seine-Saint-Denis de Football
 12 rue Eugène Varlin
 93150 Le BLANC-MESNIL

secretariat@district93foot.fff.fr
<http://district93foot.fff.fr>

Foot 93 est le journal numérique et officiel du District de la Seine-Saint-Denis de Football.

Responsable de la publication
 Claire JACOTOT

Rédaction
 Marina SAUVAGE

Fonctions

Noms

Directrice Administrative:

Mme. JACOTOT Claire

Accueil:

Mme. DUMONT Cécile

Responsable Compétition:

M. TEURNIER Eric

Comptabilité:

Secrétaire de Direction

Mme. SAUVAGE Marina

Arbitrage:

Mme. SAUVAGE Marina

Mail: secretariat@district93foot.fff.fr

Téléphone: [01-48-19-89-40](tel:0148198940)

Technique:

M. MATHIEU Marc

Conseiller Départemental Foot Animation:

M. ZAIDI Stéphane

Chargé de Développement:

M. MAYTRAUD Jérémy

Conseiller Technique Départemental:

M. TARDIVEAU Didier

Mail: technique@district93foot.fff.fr

Téléphone: [01-48-19-89-48](tel:0148198948)



LUNDI	10H / 13H	14H / 18H
MARDI	9H / 13H	14H / 18H
MERCREDI	9H / 13H	14H / 19H
JEUDI	9H / 13H	14H / 18H
VENDREDI	9H / 13H	14H / 19H